

Alors, les trois crises que nous venons de vivre, apparaîtront comme la preuve d'une maturité et d'une vitalité dont votre Assemblée sera, j'en suis sûr, le témoignage permanent. L'on s'apercevra qu'héritière des solides républiques des temps anciens, l'Algérie, l'une des plus vieilles démocraties du monde, demeure la terre d'élection de la liberté.

Au demeurant déjà, des signes très nets d'apaisement laissent augurer des jours meilleurs. La confiance renaît et avec elle, un climat qui permettra aux volontés, à toutes les volontés, de se retrouver au service de la même nation et de la même patrie.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le redoutable privilège et l'insigne honneur de vous présenter les ministres du Premier Gouvernement de la République démocratique et populaire.

Je ne m'attarderai pas sur les critères qui ont présidé à la constitution du Gouvernement. Nous nous sommes efforcés de placer aux postes responsables des hommes qualifiés, des militants décidés, formant une équipe cohérente, confiante dans l'avenir, dévouée au bien public. Nous avons eu un souci constant, celui de réunir par delà les nuances des hommes, toutes les énergies de la Nation.

Par ailleurs, aux termes de la résolution que vous avez adoptée, je dois vous exposer le programme de l'équipe Gouvernementale, sur lequel vous aurez à vous prononcer.

En ce qui concerne la Constitution de la République, votre Assemblée est entièrement souveraine. Elle donnera au pays telle Constitution qu'elle estimera répondre aux aspirations du peuple. Sur son contenu, comme sur les modalités de son adoption et de son application, le Gouvernement s'en tiendra à une rigoureuse neutralité. Cependant, il ne ménagera pas ses efforts pour que, dans l'année qui est dévolue à votre Assemblée, une Constitution soit donnée au pays qui a soif de stabilité.

Dans le même temps la vie de la Nation et la gestion de ses intérêts seront assurées dans le cadre de textes dont l'initiative appartiendra à vous-même et au Gouvernement.

L'Etat Algérien qui a sombré le 5 juillet 1830, doit être restauré hors des structures colonialistes. Nous aurons à évoluer dans une République où tout s'ordonnera autour d'une égalité stricte de tous les citoyens. Car notre peuple a trop souffert des discriminations raciales pour céder aux consignes de la rancœur, et aux représailles.

C'est dans un tel esprit qu'a été conçu au lendemain du cessez-le-feu, le programme de Tripoli. Ce programme, mes Chers Collègues, adopté à l'unanimité par l'Organisation suprême de la Révolution, constitue la Charte provisoire de votre Gouvernement jusqu'au Congrès National du Front de Libération Nationale.

Ceci étant, vous me permettrez d'en rappeler le principe de base :

« A la lutte pour l'indépendance — virtuellement terminée — succèdera la Révolution Démocratique et Populaire ».

Une Révolution qui sera — toujours aux termes de notre Charte — « l'édification consciente du pays, dans le cadre des principes socialistes et d'un pouvoir aux mains du Peuple ».

Car, « le développement de l'Algérie, pour qu'il soit rapide, harmonieux et tendu vers la satisfaction des besoins économiques, primordiaux du peuple, doit nécessairement être conçu dans une perspective socialiste, dans le cadre d'une collectivisation des grands moyens de production et d'une planification rationnelle ».

« Ces tâches, précise encore le programme de Tripoli, « ne peuvent être réalisées par une classe sociale, aussi éclairée soit-elle. Car, celle-ci, en s'emparant du pouvoir, risquerait de l'exercer à son « profit exclusif ». Seul le peuple, dans toutes ses couches sociales — la paysannerie en premier lieu — est en mesure de les mener à bien ».

Certes, l'aspiration au socialisme est un objectif fondamental des peuples sous-développés, dont le retard, les structures politiques et économiques sont le fait de l'impérialisme colonial. Une telle aspiration, une fois la domination coloniale liquidée, ressurgit au niveau des masses populaires et cherche une voie. Celles-ci, qui ont tant souffert pour accéder à une indépendance qu'elles veulent authentique, entendent ne pas être victimes d'une exploitation larvée ou d'un « paternalisme autochtone » qui rappellerait singulièrement l'ex-colonisateur.

L'indépendance, c'est aussi la disparition du sous-développement, le relèvement social et économique du peuple qui ne peut accepter d'être frustré de sa révolution.